

Journal mensuel de Miribel et de ses hameaux - JUIL-AOÛT 2009 - n° 147



du 3 au 8 juillet sur l'esplanade de la Madone

Vendredi 3 "Rolling Dominos" swing jazz on the rock, Samedi 4 juillet "Gospel for you" le classique du Gospel et du negro spiritual, lundi 6 juillet "Django Memory quartet" David Reinhardt et l'âme manouche, Mardi 7 juillet "Oncle Strongle" New Orleans et rock n' roll, mercredi 8 juillet "Alexander Abreu - Havana d'Primera" la vraie salsa de Cuba et tous les soirs Carl Van Eyndhoven, Carillonneur Jazzman

Renseignements et réservations - Billetterie à l'Office du Tourisme de la CCMP au 04 78 55 61 16 www.swingsouslesetoilesmiribel.com

Lundi 13 juillet BAL

organisé par le Comité des Fêtes en partenariat avec le Miribel Tennis de Table à 20 h 30 suivi d'un

GRAND FEU D'ARTIFICE au Stade de la Chanal

avec le Grand Orchestre "Fred Castelli"

Buvette - Entrée gratuite

Feu tiré par Pyragric



Mardi 14 juillet CÉRÉMONIES de la MUNICIPALITÉ

. aux Echets: à 10 h 30 vin d'honneur, distribution de brioches, lâcher de ballons

. au Mas Rillier : à 11 h vin d'honneur, distribution de brioches, lâcher de ballons

. à Miribel : à 11 h 30 cérémonie au Monument aux Morts suivie d'un vin d'honneur à l'Allégro et d'une distribution de brioches aux enfants.



CENTRE DE LOISIRS Le Cabanon



Activités nombreuses et variées, enfants et adolescents, LE CABANON Parc de Miribel-Jonage

- . Mercredi en journée ou demi-journée et vacances scolaires (4-13 ans). Mini-stages sportifs (initiation sports divers)
- . En juillet, centre aéré maternel pour les 3-4 ans 1/2 à l'école du Mas Rillier.

Horaires: 7h30 - 18h30 - Possibilité ramassage en car Bons vacances et aides (CE) acceptés.

Permanences d'inscriptions :

- . au centre socio-culturel le mardi et jeudi de 16h30 à 18h30. Tél. 04 78 55 17 72.
- . au centre social CéSAM au Trêve le mardi de 16h30 à 18h. Tél. 04 72 88 28 55 ou 04 78 55 05 30.
- . aux Echets école Jean de la Fontaine les jeudis de 16h30 à 18h durant les deux semaines précédant les vacances.

04 78 55 55 01 (les mercredis et vacances) Directeur : B. MARTIN

LE CENTRE SOCIAL CÉSAM propose ce mois :

- . SORTIE FAMILIALE LAC ANNECY le samedi 18 juillet : baignade dans le lac + visite d'Annecy le Vieux. Tarifs suivant quotient familial. Inscriptions obligatoires.
- CENTRE DE LOISIRS ÉTÉ 2009 -
- . Ados (15/17 ans): inscription à la journée
- . Pré ados (12/14 ans) : inscription à la journée
- . Enfants (6/11 ans) : inscription à la demi-journée
- . Petite enfance (3/5 ans) : inscription à la demi-journée
- Animations sportives, culturelles, manuelles, sorties à la journée et demi-journée. Mini-séjours Lieux d'animations antenne du Trêve et Centre-Ville -places limitées-

Renseignements programmes et inscriptions au 04 78 55 05 30 et au 04 72 88 28 55

Le Miribel Tennis Club organise pour les enfants :

. des stages (6-16 ans) de 9 h à 17 h du 6 juillet au 28 août : Déjeuner pris en commun sur place, repas tiré du sac. Encadrement par un diplômé d'Etat. Au programme, 3 h de tennis par jour et piscine le matin. Possibilité de paiement par chèques vacances et de certificat pour les CE. Inscriptions au 04 78 55 62 38 ou 06 66 08 41 42 ou 06 19 03 25 22.

Inscriptions pour l'école de tennis pour la rentrée 2009-2010 à compter du 1er/09/2009.



PLAN CANICULE

Si vous souhaitez être inscrit sur un registre nominatif des personnes âgées et handicapées créé par la Mairie, afin de mettre en oeuvre des actions de prévention de surveillance et de secours, vous pouvez contacter le centre communal d'action sociale au 04 78 55 84 11 ou envoyer un courrier sur lequel vous indiquerez vos nom, prénom, adresse, date de naissance, numéro de téléphone et personnes ou organismes à prévenir en cas d'urgence.

INSCRIPTIONS CANTINE, PÉRI-SCOLAIRE, ÉTUDES

Dossier d'inscription à retirer en Mairie, à rendre avant le 31 juillet impérativement. En raison d'effectifs très importants, inscription obligatoire même si l'enfant ne fréquente pas ces services dès septembre.

FLEURISSEMENT COMMUNAL

Rappel: les inscriptions au concours communal de fleurissement sont ouvertes jusqu'au 26 juillet. Renseignements et imprimés d'inscription en Mairie

CONGÉS ANNUELS DES BOULANGERIES



Pâtisserie ABASSETTI 1281 Gde rue du lundi 22 juin au vendredi 10 juillet inclus, Boulangerie MERVELAY 132 Gde rue du samedi 11 juillet au dimanche 2 août inclus, Boulangerie SAULNA 83 rte des Echets le mardi 14 juillet et les après-midi du mercredi 1er juillet au dimanche 30 août inclus. Pâtisserie SEGUY 1133 Gde rue du lundi 27 juillet au lundi 24 août inclus, Boulangerie METAY 941 Gde rue du lundi 3 août au mercredi 26 août inclus, Boulangerie BERGER 1156 Gde rue du dimanche 9 août au mercredi 2 septembre inclus.

UTILISATION DES BARBECUES

L'article L 2112-2 du Code Général des Collectivités Territoriales confie au Maire le soin de veiller au bon ordre, à la tranquillité, à la sécurité et à la salubrité publiques. Il est bien entendu que dans le cadre du respect du voisinage, les odeurs et la fumée ne doivent pas constituer une gêne.

PENSEZ A LA TRANQUILLITÉ DE VOS VOISINS

Tondeuses à gazon, tronçonneuses, perçeuses, scies mécaniques ou tout outil bruyant : horaires autorisés les jours ouvrables : de 8 h à 12 h et de 14 h à 19 h 30 les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h.

- DÉMOUSTICATION URBAINE - jusqu'au 28 juillet 2009

Réservez le meilleur accueil à l'agent muni d'une scarte professionnelle visée par la Mairie. Le traitement n'est pas toxique pour l'homme.

Infos au 04 79 54 21 58



LA CHRONIQUE DE LA MAIRIE

Du 15 JUILLET au 15 AOÛT : fermeture de la Mairie à 17 h

PERMANENCES DES ÉLUS

Les samedis de 9 h à 11 h en MAIRIE :

04/07 Monsieur André GIRON
11/07 Monsieur Jacques BERTHOU
18/07 Madame Patricia DRAI
25/07 Monsieur Henri SECCO

Pas de permanence au mois d'août

Autres permanences:

M. GIRON, Adjoint à la Solidarité, reçoit en Mairie le lundi 4 juillet de 16 h à 18 h.

M. ROUX, Adjoint à l'Urbanisme, reçoit aux Services Techniques 70 ave des Balmes les mardis 6 et 21 juillet de 16 h à 18 h sur RDV au 04 78 55 84 22.

M. CHARLES, délégué du Mas Rillier, n'assurera pas de permanence en juillet et en août.

Mme DRAI reçoit sur rendez-vous en Mairie.

PERMANENCES EN MAIRIE

. du CAL-PACT (Centre d'Amélioration du Logement) Mercredi 8 juillet de 11 h à 12 h

. du CIFF (Centre d'Information Féminin et de la Famille) Mardi 21 juillet de 9 h à 12 h

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

vendredi 17 juillet à 20 h 30 au Centre Socio-Culturel (séance publique)

CARNET de MIRIBEL

Mariages

HAMIDI Mounir et MAKBOUL Houda le 23/5 BROSSIER Raphaël et CORDON Mélanie Adeline le 30/5 VEYSSILIER Florian et PLOUVIEZ Violaine Elsa le 30/5 KIRATI Ali et YAHYAOUI Belcem le 30/5

Naissances

IASCONE Emma le 21/4 - PHA Kyngstone Diego Chaya le 22/4 - LACHAMP Lana Marie le 2/5 - BROSSARD Elisa Marie le 5/5 - GRANDEMENGE Camille Annie Rose le 8/5 - CANEL Baptiste Alain Gilbert le 10/5 - TREBOZ Julie le 12/5 - KSOURI Rawane le 15/5 - LAPORTERIE Côme Jean Gabriel Benoît le 21/5 - FAGES Matthieu Robert Pierre le 23/5 -

NOIROT Jules Ludovic le 25/5 - MEHMEDOVIC Hamza le 27/5

<u>Décès</u>

CHAIX Bruno le 21/4 - GUILLERMIN Jean-Marc le 23/4
VALLET ép. GLOMEAU Marie Louise le 29/4
RAYMOND Denise Henriette ép. VITTE le 1er/5
LAYAT Marc Louis Georges le 2/5 - REYERO Philippine Antoinette ép.
RASCALON le 6/5 - TAPRI Bajramsa ép. RUSITI le 10/5 THEVENON Marcelle Georgette ép. GOBET le 14/5 MARIE Adrien le 16/5 - GOI Simone Joséphine ép. GERETTI le 19/5
CHAPOLARD Françoise Edmonne ép. CONSTANCIAS le 21/5 MATES Sylvette ép. MEYNIEU le 20/5 VAILLANT Georgette Alice ép. POPEYE le 28/5.

Agenda des manifestations du mois

> Jeu 2 juillet Collecte de sang à l'Allégro de 9h30 à 12h30 et de 15h à 19h. Venez nombreux

> du 3 au 8 juillet Swing sous les étoiles Cf. p. 1 > Lun 13 juillet Bal et feu d'artifice

Cf. p. 1

> Mar 14 juillet Cérémonies municipales

Cf.p. 2

> Mar 14 juillet Concours de boules au Mas Rillier

> Jeu 13 août Collecte de sang à l'Allégro de 9h30 à 12h30 et de 15h à 19h. Venez nombreux



Pas de Cinéma ULM en juillet et en août

Clôture de l'Amicale des Classes en 7 de Miribel : les fonds restants seront versés au centre médical Romans Ferrari de Miribel. L'**ULM DANSE** organise un stage d'été les **3**, **4**, **5 et 6 juillet** à la salle de danse du Centre socio-culturel

(modern-jazz, street-jazz, danses latines, country, contemporain ...). *Infos au 04* 78 55 17 72

PISCINE MUNICIPALE 375 grande rue



seulement pour les moins de 15 ans

<u>Date d'ouverture</u> : le lundi 6 juillet 2009 <u>Date de fermeture</u> : le samedi 29 août 2009

Horaires d'ouverture : du lundi au samedi de 14 h à 18 h

Prix de l'entrée : 0.60 € - Piscine gratuite le mercredi 15 juillet

La piscine sera fermée les mardi 14 juillet et samedi 15 août

RÉGLEMENTATION STATIONNEMENT ET CIRCULATION le 13 JUILLET

(Arrêté municipal réf. PM 2009-101)

<u>Art. 1</u>: la circulation de tous les véhicules et piétons est interdite rue de la Tuillière et rue de la Chanal le lundi 13 juillet de 22 h à 24 h.

Art. 2 : la circulation des véhicules rue des Boulées sera déviée Montée Neuve.

Art. 3 : la circulation des véhicules rue des Dards est interdite sur sa partie finale près de l'intersection rue de la Tuillière.

Art. 4: la circulation de tous véhicules y compris les véhicules des musiciens et des personnes s'occupant des débits de boissons et de tous piétons est interdite dans les tennis, jeux de boules, terrain de football, accès et dépendances du gymnase ainsi que l'habitation du gardien du stade.

Art. 5: le stationnement de tous véhicules est interdit rue de la Chanal et rue de la Tuillière le lundi 13 juillet de 14 h à 24 h. Le stationnement sur le parking situé au Nord et à l'Ouest des tennis couverts est interdit. La circulation et le stationnement des piétons sont interdits sur le parking Ouest des tennis couverts de 14h à 24h et de 22h30 à 24h sur le parking situé au Nord des tennis couverts.

<u>Art. 6</u>: le stationnement sera considéré comme gênant sur toutes les parties interdites suscitées. Les véhicules contrevenants seront déplacés aux frais des contrevenants.



PROPRETÉ DE LA VILLE

Les propriétaires de chiens sont tenus d'éliminer les déjections de leurs animaux des trottoirs

ou autres espaces publics, pendant les promenades accompagnées.

Une **canisette** a été mise en service près du **parking rue hôtel de ville**.

Des distributeurs de sacs seront prochainement mis en place dans divers points de la ville.

Directeur de la publication : Jacques Berthou Rédaction-Infographie-Impression : commission Communication-Secrétariat du Maire ISSN 0999-8411 Hôtel de ville Place de l'Hôtel de ville 01705 MIRIBEL cedex - Tél. 04 78 55 84 00 Site internet : www.miribel.fr Adresse e-mail : mairie@miribel.fr